



BILAN SYLVOSANITAIRE 2025 DU PÔLE SUD-EST DE LA SANTE DES FORETS



Rougissemens des chênes pubescents – Vallée du Verdon – 23 Août 2025 – Crédit photo DSF SE

Préambule : Le périmètre du Pôle Sud-Est a fait l'objet d'une révision au début de l'année 2026. Le présent rapport s'inscrit toutefois dans le cadre du périmètre en vigueur en 2025, période à laquelle se rapportent les observations et analyses présentées.

Ainsi, ce document couvre les territoires de la Corse, de l'Occitanie et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Résumé : L'année 2025 est marquée par une forte variabilité climatique, avec un hiver globalement chaud et sec, un printemps très arrosé, puis un été chaud et sec ponctué de canicules et d'épisodes orageux violents.

Ces conditions ont favorisé une recrudescence des signalements liés à la sécheresse, aux coups de chaleur et à l'émergence des pathogènes foliaires sur les pins.

Les feuillus, en particulier les chênes, ont été affectés par des défoliations importantes dues aux canicules, à la grêle et aux insectes défoliateurs, avec une situation globalement stable mais des dégradations localisées, notamment en Corse et dans le Var.

Les résineux présentent des situations contrastées : poursuite des attaques de scolytes sur épicéa et pin maritime, dégradation persistante du pin sylvestre, et défoliation massive de mélèze liée à la tordeuse grise dans les Alpes. Le cèdre de l'Atlas a fait l'objet d'une vigilance accrue en raison de rougissemens inexplicables des pousses de l'année.

Globalement, l'état sanitaire reste fragile, avec des risques différés attendus en 2026.

L'année météorologique

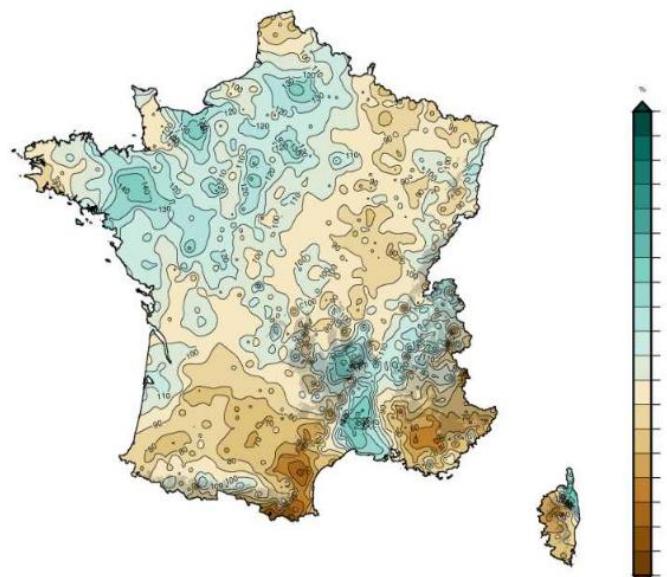
Hiver (12-01-02) :

L'hiver 2024-2025 a été globalement chaud et sec sur l'ensemble de l'interrégion. La vallée du Rhône a toutefois connu un cumul de précipitations supérieur à la moyenne de référence (1991-2020).

À noter que les sommets de la chaîne pyrénéenne ont été particulièrement venteux durant cet hiver.

Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1991-2020
des cumuls des précipitations
France

Hiver 2025



Édité le : 02/03/2025 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 02/03/2025 à 02:31 UTC

Printemps (03-04-05) :

Le printemps a ensuite été très arrosé, avec des excédents de précipitations de 5 % en Occitanie, 35 % en Corse et 45 % en région PACA. Ces précipitations ont permis le rechargeement des nappes, notamment dans les vallées du Rhône, le Tarn, l'Hérault, le Gard et le Var.

Eté (06-07-08) :

L'été a été plutôt sec et chaud dans les trois régions du pôle, avec un écart à la normale (1991-2020) d'environ +2 °C. Cet écart est en grande partie lié à deux épisodes de canicule, du 19 juin au 4 juillet puis du 8 au 18 août, ayant notamment entraîné l'incendie de 11 300 ha dans l'Aude. L'Occitanie a été particulièrement impactée, avec localement des températures supérieures à 40 °C.

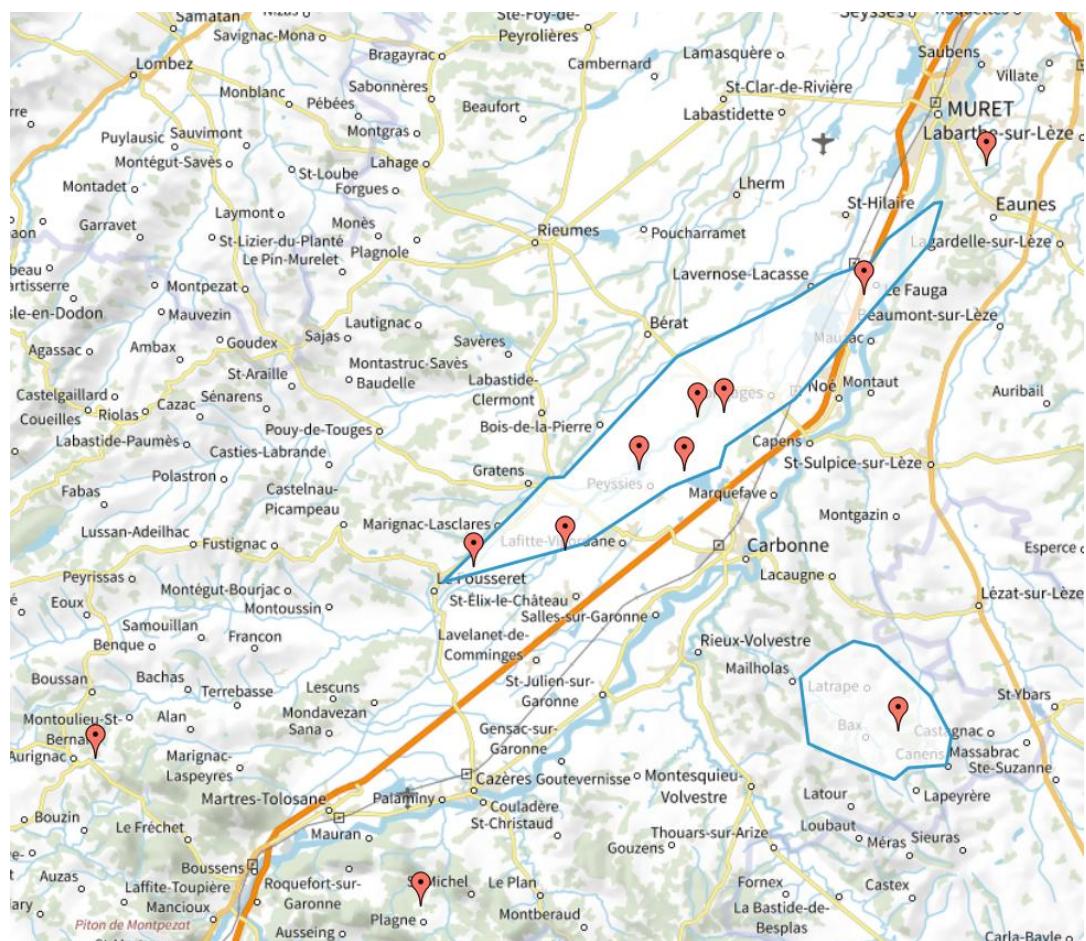
De fortes disparités dans la répartition des précipitations ont été observées : à titre d'exemple, 8 mm au Luc (Var), 12 mm à Ajaccio, contre 99 mm à Perpignan sur l'ensemble de l'été.

Deux épisodes notables sont à signaler : les orages du 19 mai et 25 juin :

- Le premier a touché le centre de la Haute Garonne avec d'importantes chutes de grêle. Il a fait l'objet d'un signalement « large amplitude » avec des dégâts estimés sur 1400 ha, concentrés aux sud du Muret (31).
- Le second a touché l'ouest et le nord de l'Occitanie, avec de fortes rafales de vent (100 à 130 km/h). Le Nord Aveyron a été très largement touché, avec de nombreux chablis et casses de branches sur un axe Villefranche de Rouergue – Decazeville. Par ailleurs, d'importantes chutes de grêle ont été signalées notamment dans le Gers.



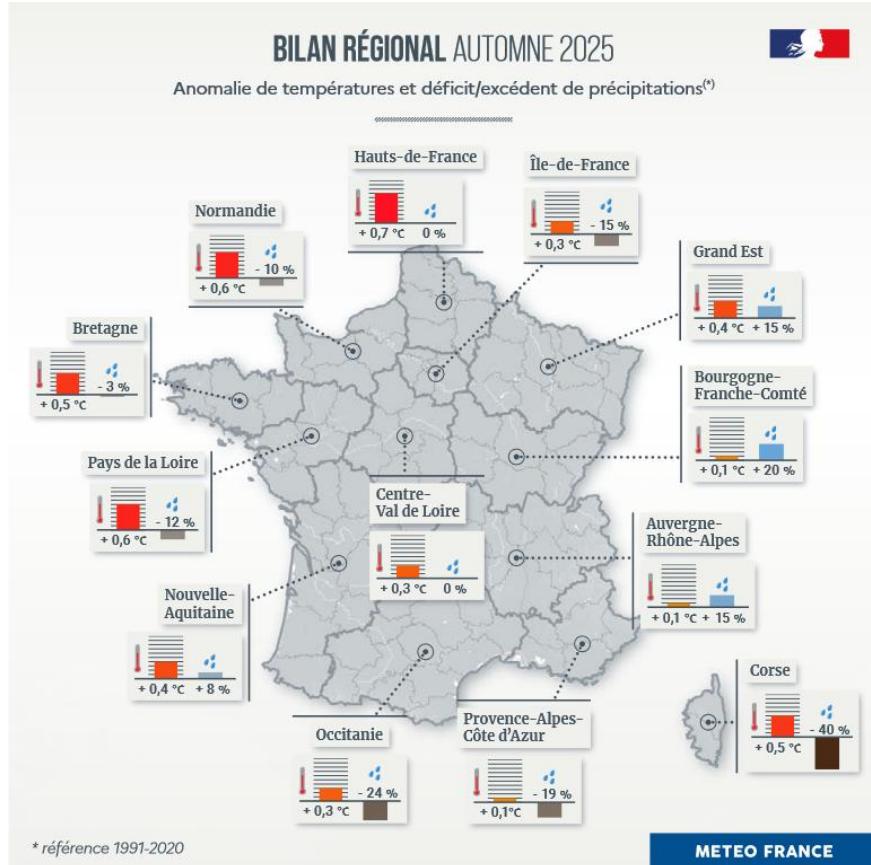
Grêlons de 5 à 6 cm de Ø à Auch (32)
©Clément Ducasse



Au-dessus : carte des dégâts de grêle – zonage cerclé de bleu –
fiches ponctuelles « épingle » orange
Orage du 19 mai 2025
Prise de vue à Longages – Photo drone Aurélien Colas - CNPF

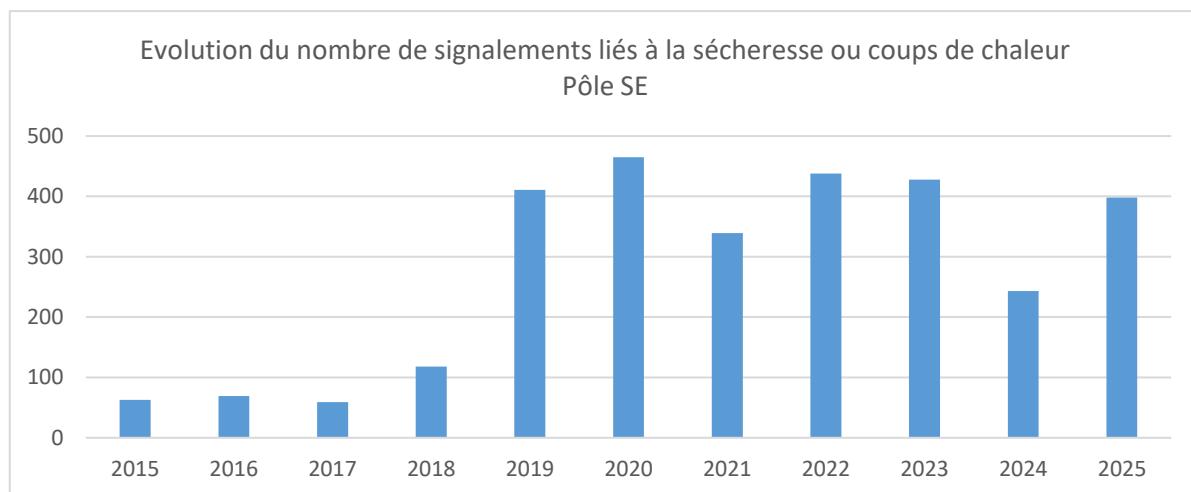
Automne (09-10-11) :

L'automne 2025 a été particulièrement sec sur l'interrégion. Les précipitations sont sensiblement déficitaires près de la Méditerranée, notamment sur le Languedoc-Roussillon, la Côte d'Azur et la Corse, où le déficit dépasse localement 50 %. Sur ces mêmes régions, on observe également un nombre de jours de pluie nettement inférieur à la normale (-5 à -10 jours).



Sécheresse

Le nombre de signalements liés à la sécheresse ou aux coups de chaleur est en hausse. Après une année de répit en 2024, 2025 s'inscrit de nouveau dans la lignée des années 2022 et 2023.



De nombreuses fiches larges amplitude ont été réalisées : le Lot a fait l'objet du plus de signalements avec 7 fiches couvrant une surface totale de 24 000 ha de forêt impactée par des pertes foliaires de 20 à 80 % selon l'exposition et la profondeur du sol.

Des signalements de défeuillaisons fortes sur chênes pubescents et frênes ont été faits, dans une large zone au sud de la ligne Castelnau-d'Aude-Carcassonne, départements de l'Ariège et de l'Aude.

Enfin, la Corse du Sud a subi une sécheresse sévère, notamment en son extrémité méridionale.



Les chênes

Les chênes décidus ont été fortement marqués par l'épisode de grêle du 25 juin en Occitanie, puis par le second épisode de canicule à la mi-août sur l'ensemble de l'interrégion, provoquant des défoliations massives dans les quinze jours suivants.

Concernant les défoliateurs, les chênaies corses ont subi une attaque de bombyx sans précédent : plus de 20 % de la chênaie a ainsi été défoliée, soit environ 20 000 ha impactés. Le Var a également été touché, avec environ 2 600 ha de chênaies affectées.

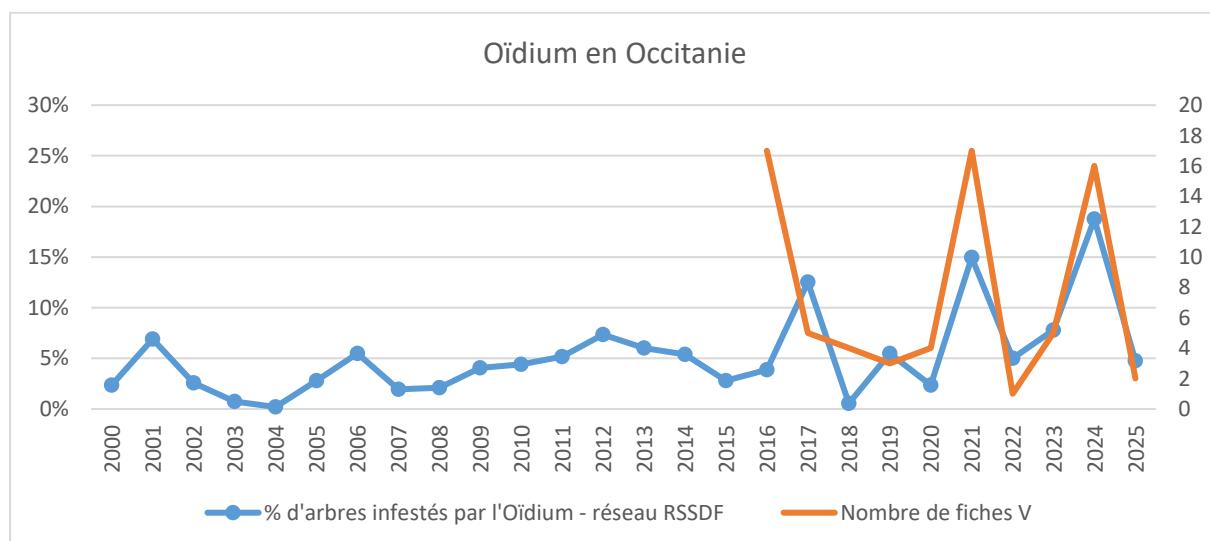
Un bilan a été établi, il est à retrouver via le lien donné en bas de page¹.



Prise de vue drone au 8 juillet 2025 – secteur du Taravo – refeuillaison bien avancée caractérisée par la couleur « vert tendre » des chênes – photo DSF Pôle Sud-Est

En Aveyron, une attaque significative de tordeuse verte a été observée, avec des défoliations sur plusieurs centaines d'hectares dans le secteur de Belmont-sur-Rance (vallée du Liamou). Le même phénomène a été noté dans le Lot.

Contrairement à 2024, l'oïdium a été particulièrement peu important cette année sur la GRECO (Grande Région Ecologique) Sud-Ouest Atlantique, comme le montrent les données issues du RSSDF.



Enfin, la punaise réticulée a été fortement présente, avec des dégâts très prononcés en Occitanie. Une progression vers l'est et le nord de l'interrégion est également observée. En PACA, région jusque-là indemne, trois premiers signalements ont été effectués (deux à Avignon et un à Antibes).

¹ <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bilan-sur-les-defoliations-liees-au-bombyx-disparate-au-pole-sud-est-en-2025-a4550.html>

Chêne Pubescent :

Les chênes pubescents ont globalement bien profité de cette année de rémission, sauf dans les zones touchées par la grêle, l'oïdium et les défoliateurs. Les conséquences des défeuillaisons liées à la canicule du mois d'août, si elles existent, ne seront observables qu'en 2026.

Chênes sessile et pédonculé :

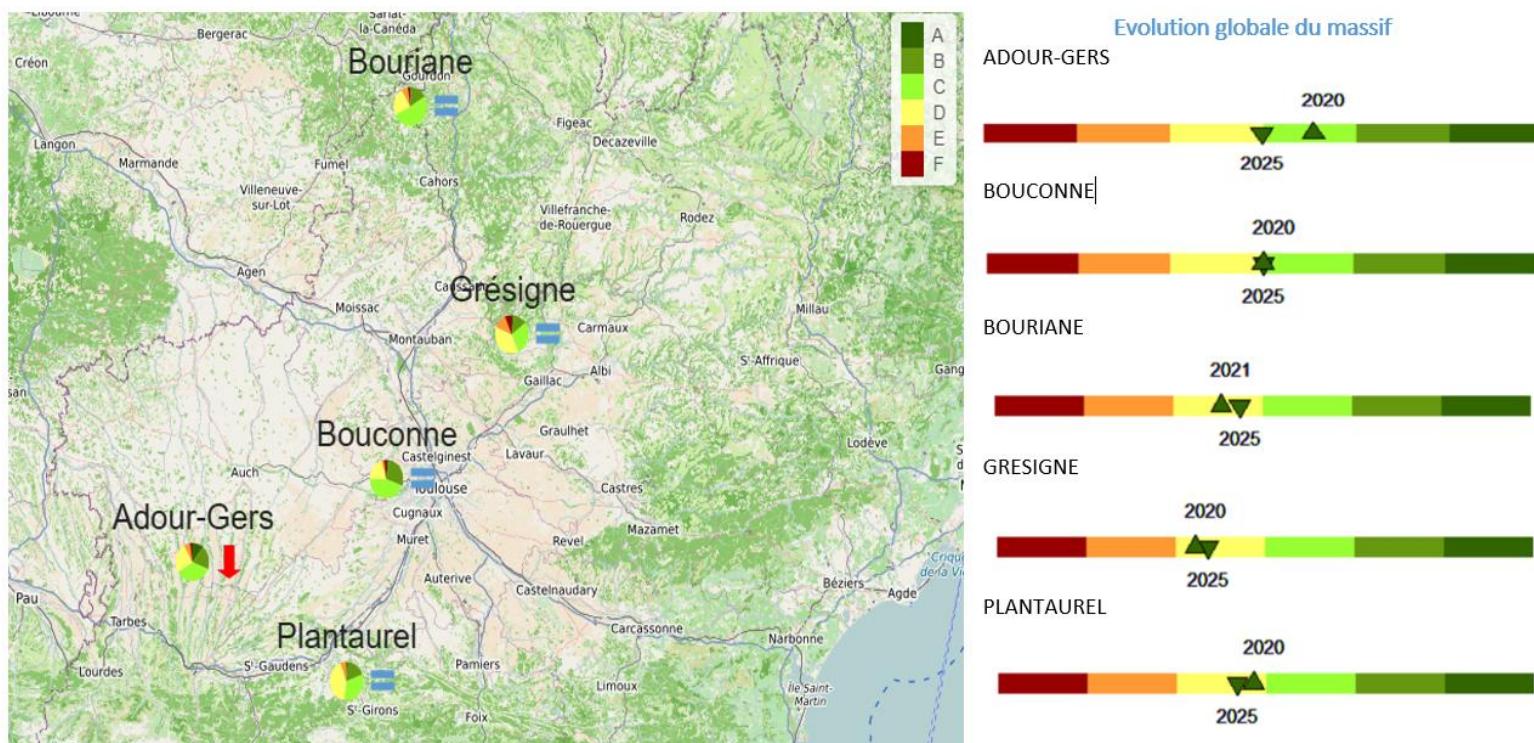
Deux faits marquants sont à retenir pour ces essences :

- L'intensité des attaques de la punaise réticulée dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne.
- Les dégâts liés à la grêle occasionnés par les orages.

Focus : bilan du road sampling chênes

Le DSF a mené une enquête nationale sur l'état sanitaire des chênaies françaises. Cette enquête repose sur deux campagnes comparatives : la première réalisée en 2020, la seconde en 2025, avec un retour sur les mêmes placettes.

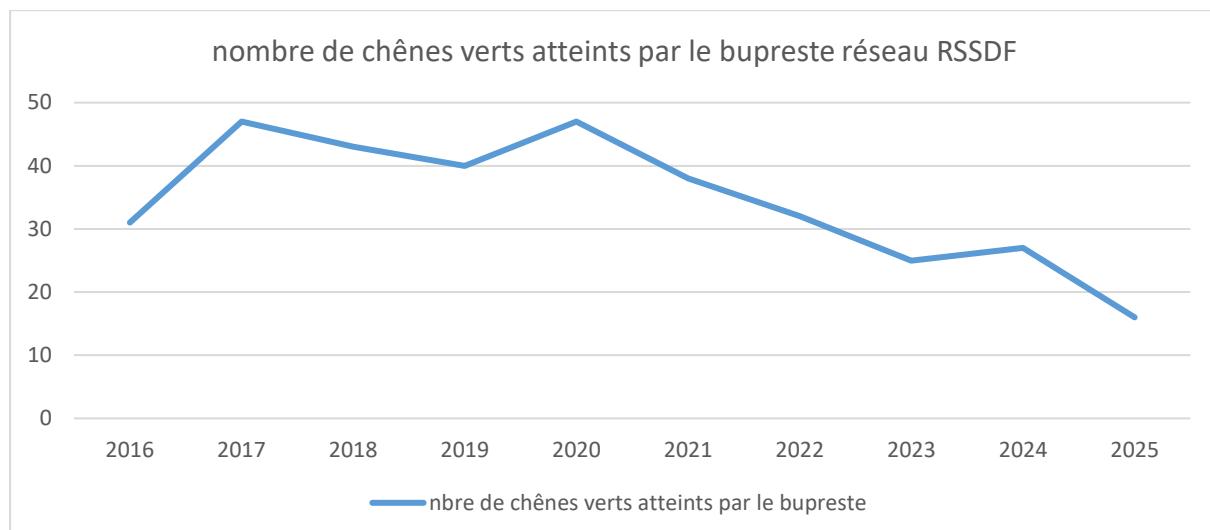
Au sein du Pôle, 5 massifs ont été inventoriés : Adour-Gers (32-65), Bouriane (46), Bouconne (31), Grésigne (81) et Plantaurel (09). Une notation de type DEPERIS a été appliquée, évaluant la proportion de défoliation des arbres de A à F, où A correspond à un arbre sans déficit foliaire ni mortalité de branches et F à un arbre présentant une dégradation marquée de l'ensemble des critères. Globalement, aucune évolution défavorable n'est observée à l'échelle des massifs étudiés, à l'exception du massif Adour-Gers, pour lequel une dégradation de l'état sanitaire est mise en évidence. Pour les autres massifs du territoire français, il a été observé une certaine dégradation, notamment pour ceux du Nord-Est.



Chêne vert :

La santé des chênes verts s'est améliorée en 2025, sauf dans la zone de plaine des Pyrénées-Orientales, où des dépréisements ont été signalés en début d'année. En Corse, le chêne vert a été particulièrement touché par le bombyx disparate.

Sur le réseau systématique, on observe une nette baisse des signalements de bupreste des branches depuis trois ans.

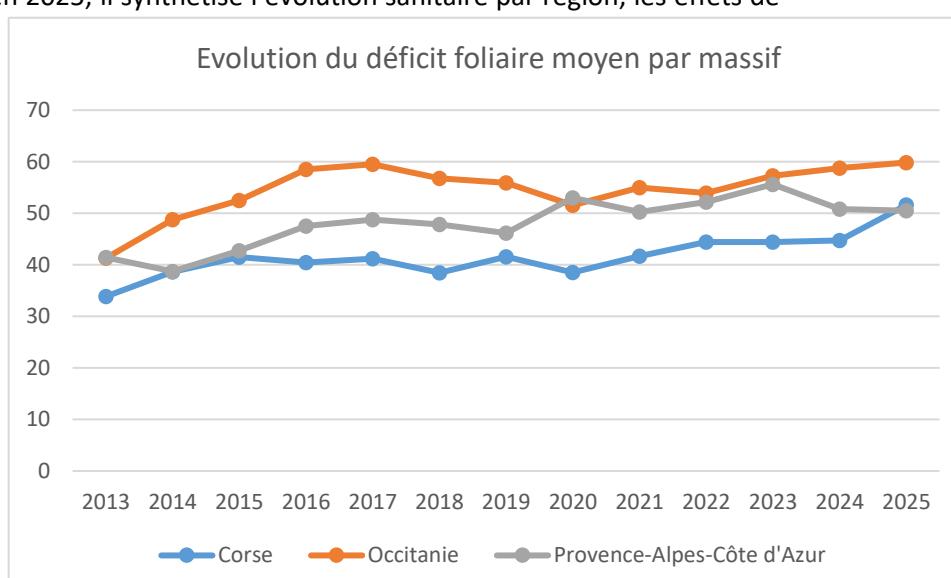


Chêne liège :

Le déficit foliaire des chênes-lièges poursuit son augmentation dans les Pyrénées-Orientales et en Corse, tandis qu'une légère amélioration est observée dans les suberaies varoises.

Notons qu'un rapport a été publié en 2025, il synthétise l'évolution sanitaire par région, les effets de la levée et des facteurs climatiques sur le réseau de placettes permanentes (2013 à 2024) et le suivi sanitaire post levée (2013 à 2023). Lien en bas de page².

En Corse, les suberaies ont également subi des défoliations liées au bombyx et à la tordeuse verte.



Chêne rouge d'Amérique :

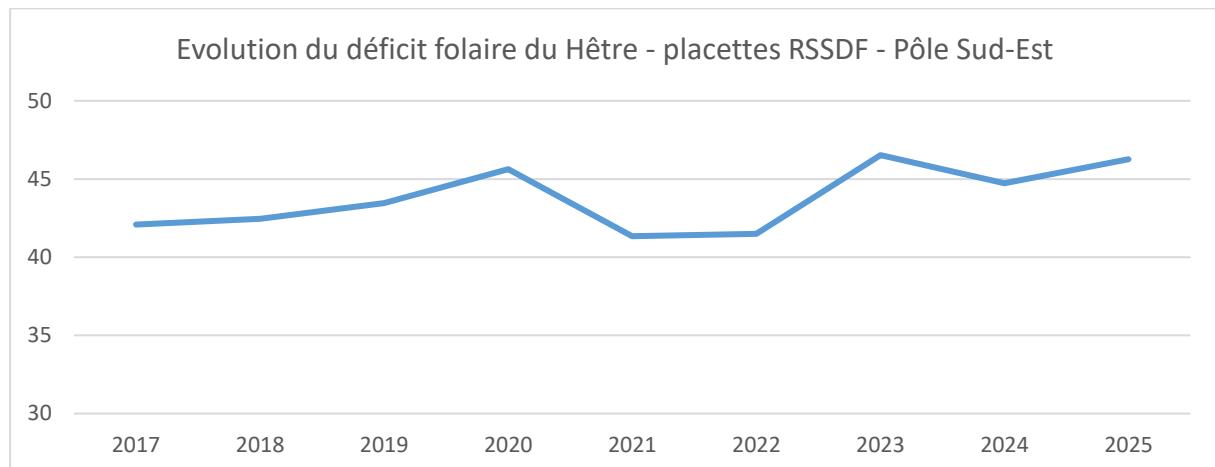
La collybie, déjà signalée sur de jeunes peuplements en 2024, a fait l'objet de nouveaux signalements. Ce pourridié racinaire provoque des chablis.

² <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bilan-sanitaire-du-chene-liege-a4566.html>

Le hêtre

Peu de problèmes ont été observés sur le hêtre en 2025, hormis quelques signalements liés aux coups de chaleur estivaux.

Le suivi du déficit foliaire sur les placettes RSSDF indique toutefois une légère remontée de cet indice.



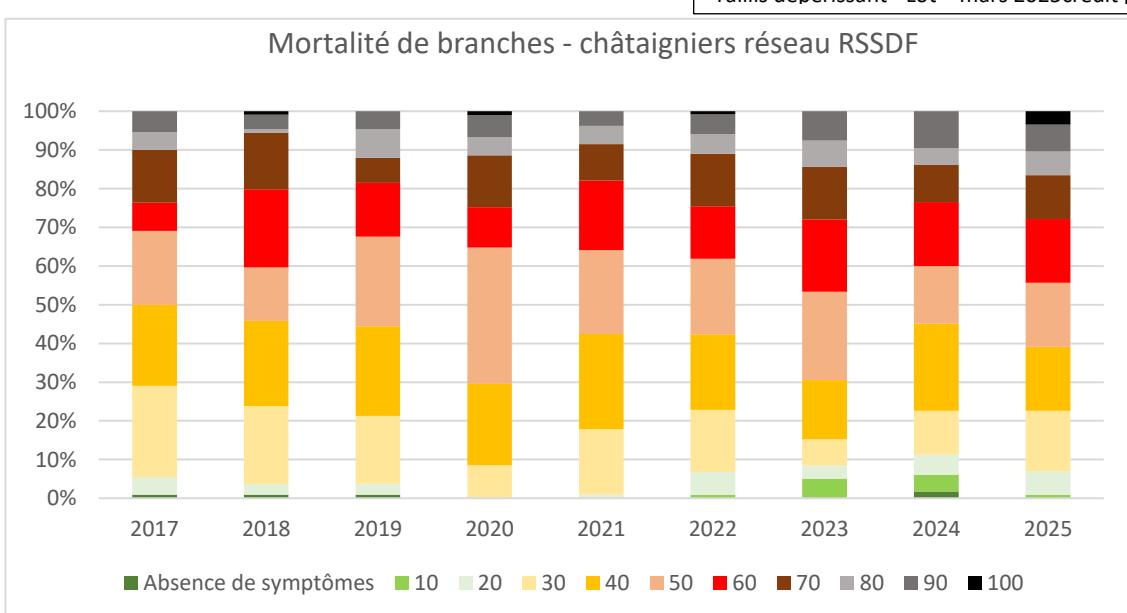
Le châtaignier

Des problèmes de chancre dans le Lot sur d'importants massifs forestiers ont été relevés.

Aucun autre problème sanitaire particulier n'a été signalé en 2025 sur cette essence, qui reste néanmoins dans un état dégradé. La mortalité de branches, symptôme intégrant à la fois la sécheresse et le chancre, s'est nettement accentuée sur les 115 arbres suivis.



Taillis dépérissant - Lot – mars 2025 crédit photo DSF SE

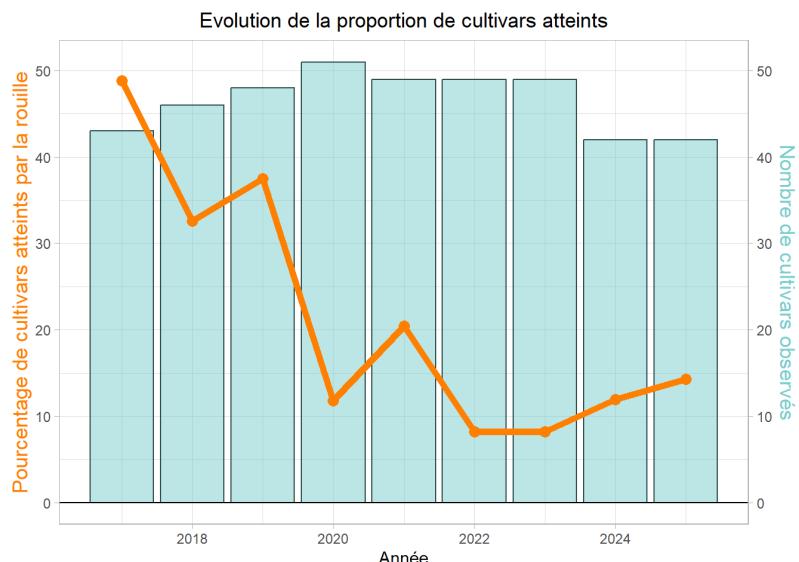


Les frênes commun et oxyphylle

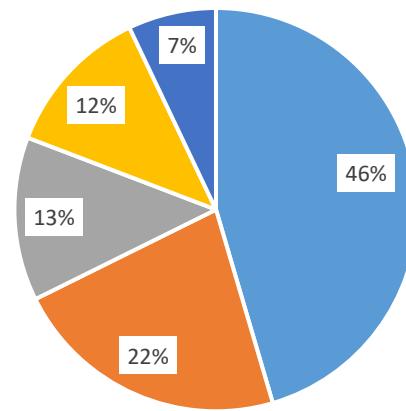
La progression de la chalarose sur le périmètre du pôle Sud-Est se poursuit. Tous les quadrats pyrénéens sont désormais considérés comme contaminés. En zone méditerranéenne, la maladie ne s'exprime pas et ne fait donc pas l'objet de signalements.

Les peupliers

Le peuplier fait l'objet d'un réseau de suivi basé sur des peupleraies dans la vallée de la Garonne. La rouille y est restée relativement discrète cette année. Les signalements de veille sanitaire liés à la punaise diabolique sont en baisse, mais celle-ci continue d'impacter significativement les peupleraies, notamment en zones d'arboriculture (vallée de la Garonne).



Principales causes des dégâts (2017-2025)
uniquement les dégâts observés plus de 30 fois (5% des observations totales)



- Chrysomèle du peuplier
- Dégât lié à la sécheresse
- Gui

- Dégât entomologique indéterminé
- Dégât dû au vent



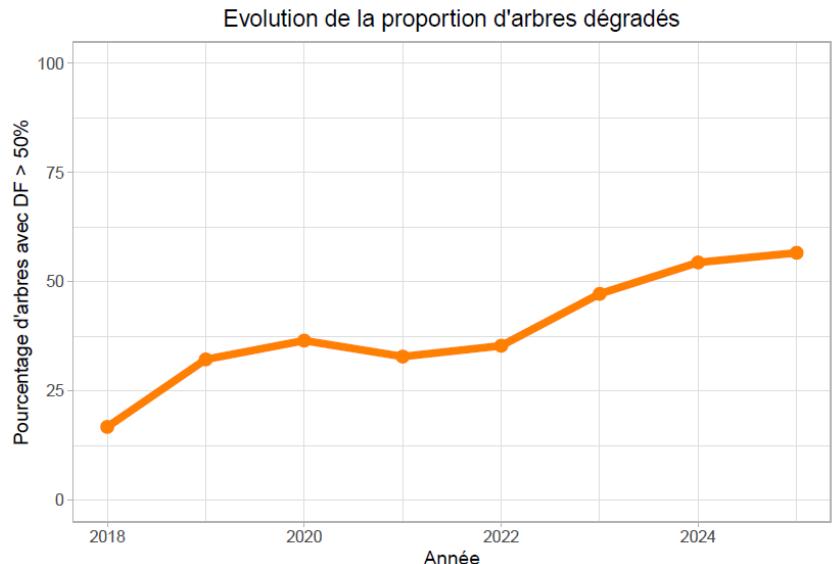
L'épicéa commun

Les attaques de scolytes sont restées importantes dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège. On observe toutefois une baisse globale des signalements à l'échelle de l'interrégion, probablement liée aux meilleures conditions climatiques de 2024 et aux exploitations de peuplements en limite climacique.

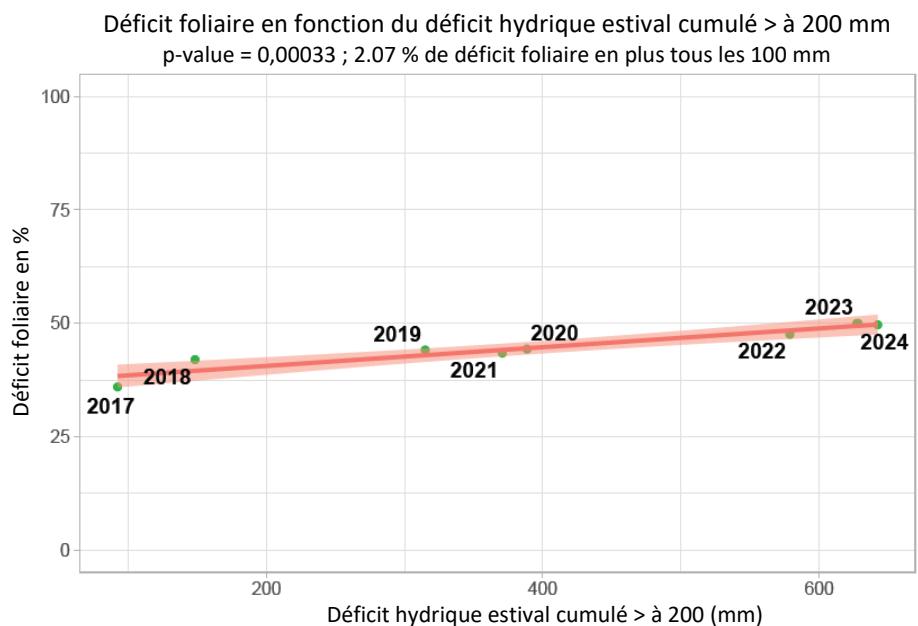
Le douglas vert

Le niveau global de défoliation reste élevé après deux années de forte dégradation. Sur le réseau Douglas Sud Massif Central, le déficit foliaire est bien corrélé au stress hydrique cumulé, notamment lorsque le déficit hydrique estival dépasse 200 mm.

Cette situation traduit une difficulté pour les peuplements à retrouver un meilleur état sanitaire tant que les stress accumulés ne sont pas compensés. Si cette relation est observable à l'échelle du réseau, elle reste moins nette à l'échelle de la plactette, où interviennent des facteurs stationnels et structuraux plus complexes.



Les principaux problèmes signalés en 2025 concernent des rougissements physiologiques, probablement liés à des à-coups climatiques (variations thermiques hivernales et coups de chaleur estivaux).



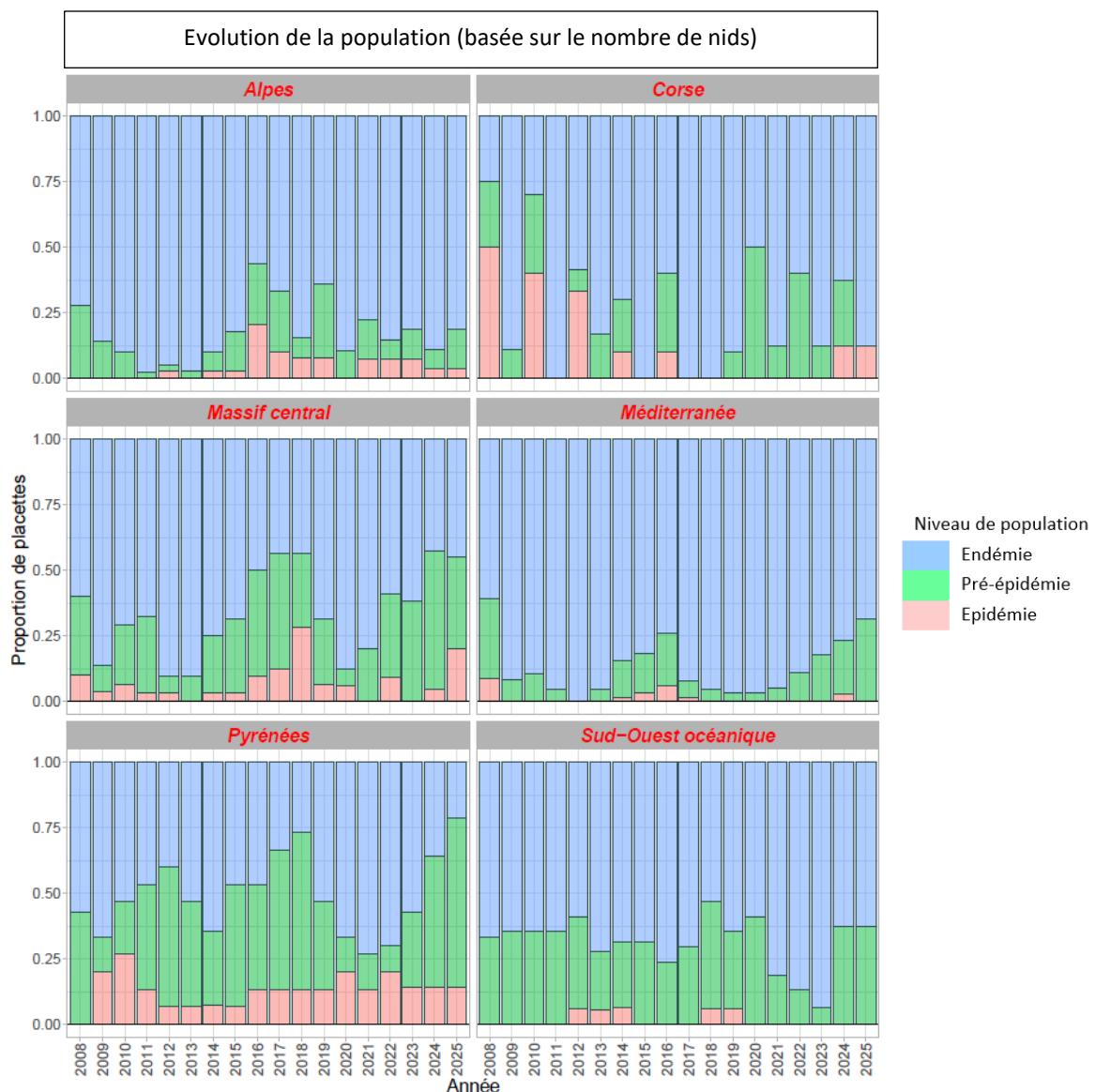
Un bilan sur le suivi spécifique de cette essence depuis 2018 a été effectué, il est téléchargeable depuis le lien donné ci-dessous³.

³ <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bilan-2025-du-reseau-de-suivi-du-douglas-au-sud-du-massif-central-a4586.html>

Les pins

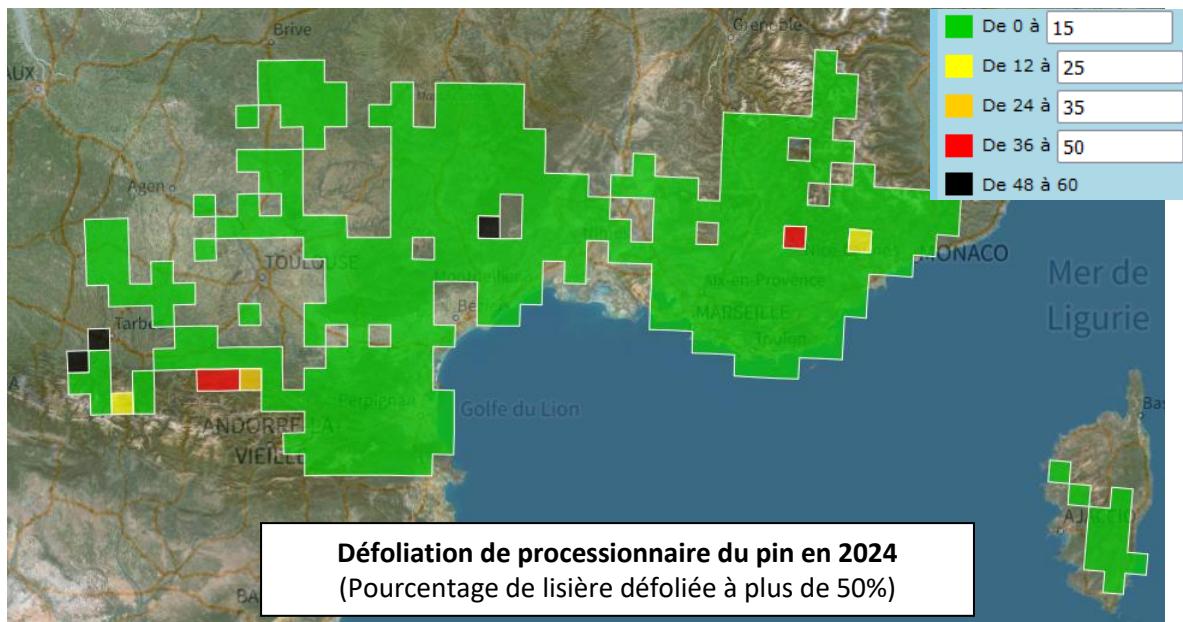
Processionnaire du pin :

Les populations ont diminué durant l'hiver 2024-2025 dans le Massif central et en Corse, l'île passant sous le seuil épidémique. À l'inverse, elles ont progressé en zones méditerranéenne et pyrénéennes. Elles stagnent dans le Sud-Ouest océanique.



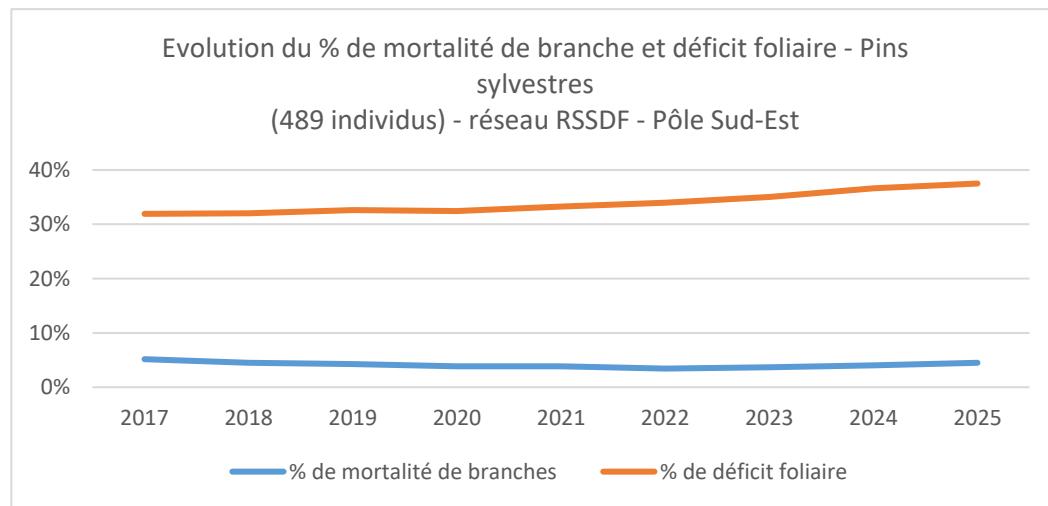
Pour 2026, ces graphiques laissent entrevoir une gradation sur l'ensemble des zones géographiques, néanmoins avec, peut-être, une diminution ou stagnation dans les Pyrénées et les plaines du Sud-Ouest.

En termes de défoliation, certains quadrats présentent encore de fortes attaques, notamment dans les Pyrénées.



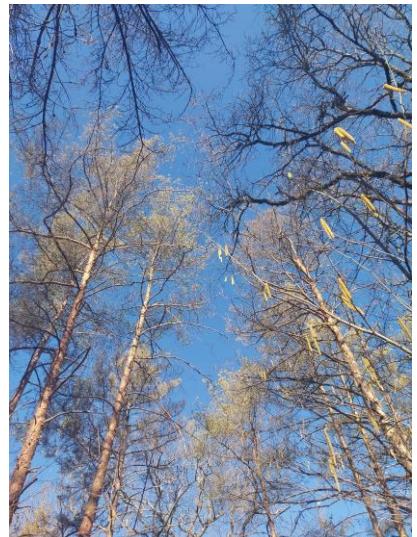
Pin Sylvestre :

La situation sanitaire du pin sylvestre continue de se dégrader, avec un déficit foliaire moyen de 38 %, en légère augmentation par rapport à 2024.



Les pins sylvestres ont subi les conséquences de la météo : épisodes de grêle et printemps chaud et humide :

- Maladie des bandes rouges
- *Sphaeropsis* des pins (*Diplodia sapinea*) localisés sous les orages de grêle

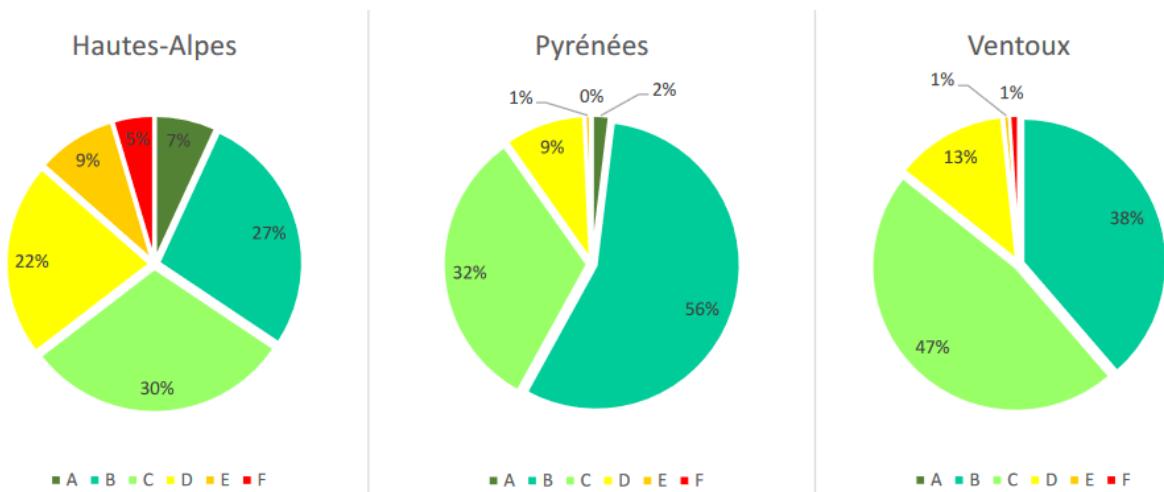


Pins sylvestres 18/03/2025 (81)
Crédit photo Mathilde Ocana - CNPF

Pin à crochets :

Un road sampling a été mené en 2025 dans le Briançonnais, le Ventoux et les Pyrénées-Orientales afin d'établir un état initial sanitaire pour cette essence peu suivie.

Les notations DEPERIS montrent une situation contrastée selon les massifs : seul le massif des Hautes-Alpes présente une dégradation notable (36 % d'arbres notés D, E ou F), contre 10 % dans les Pyrénées et 14 % sur le Ventoux.



Le rapport complet est à retrouver via le lien donné en bas de page.⁴



Pins à crochets sur le Ventoux (84)
Crédit photo DSF Sud-Est

Pin d'Alep :

Cette essence a fait l'objet de peu de signalements en 2025, mais demeure préoccupante, notamment en Provence où le déficit foliaire moyen reste élevé (autour de 45%).

Les attaques d'hylésine destructeur (*Tomicus destruens*) ont été plus limitées cette année. Une vigilance particulière est toutefois requise dans la zone incendiée de l'Aude.

⁴ <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bilan-du-road-sampling-pin-a-crochets-2025-a4651.html>

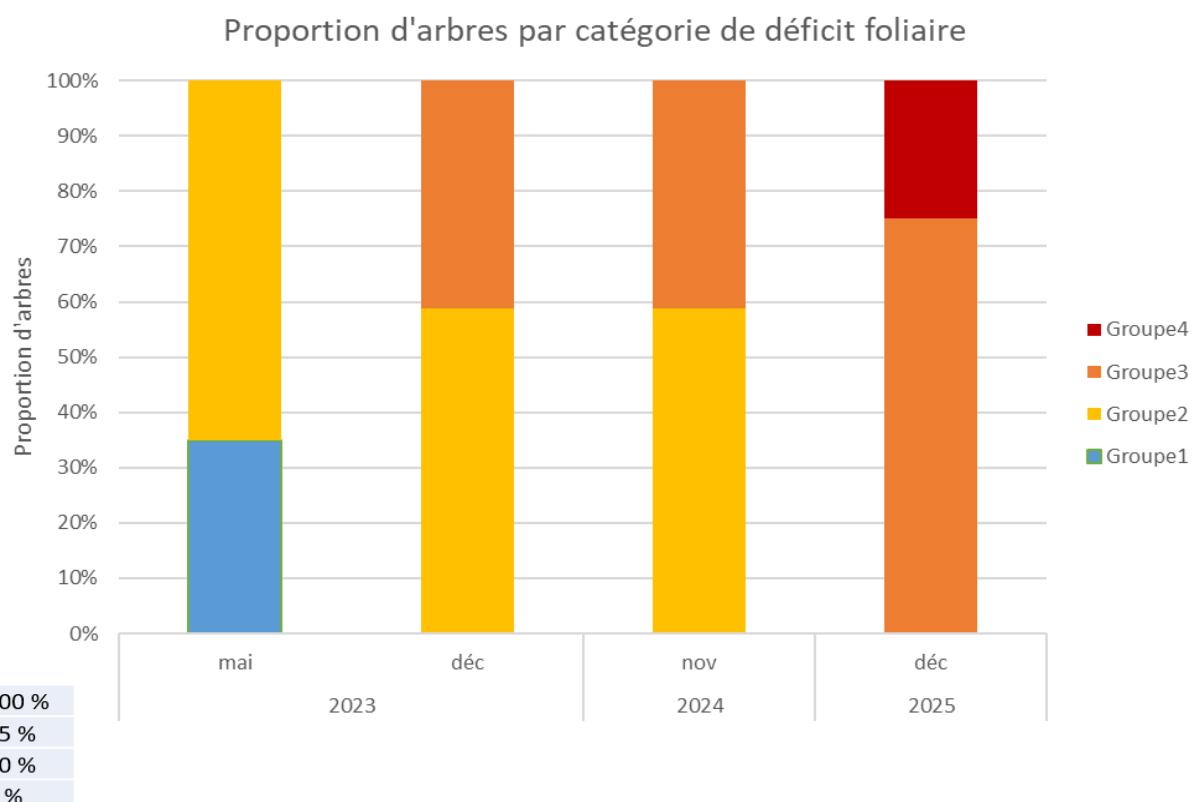
Pin Parasol :

Dans le Var, la cochenille tortue (*Toumeyella parvicornis*) a progressé en surface et en intensité. Le nombre de communes couvrant les zones infestées est passé de 17 à 25 entre juin 2025 et janvier 2026.



Les suivis annuels mettent en évidence une accélération des déficits foliaires et de la mortalité de branches.

En 2025, tous les arbres suivis présentent un déficit supérieur à 50 %, et des arbres dépassant 75 % sont observés pour la première fois

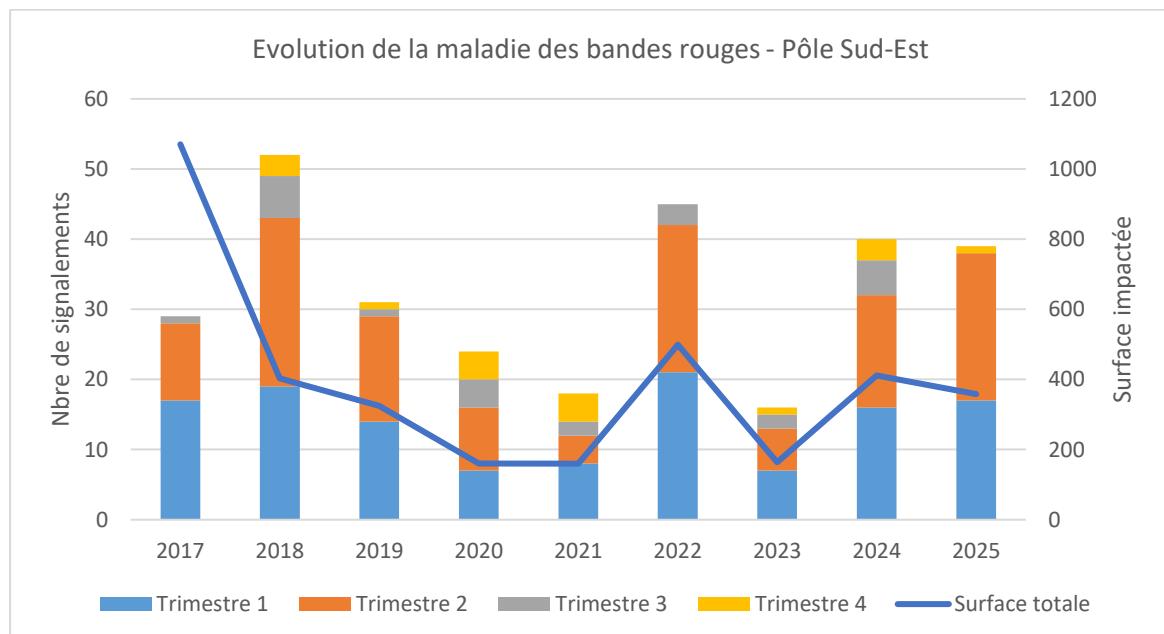




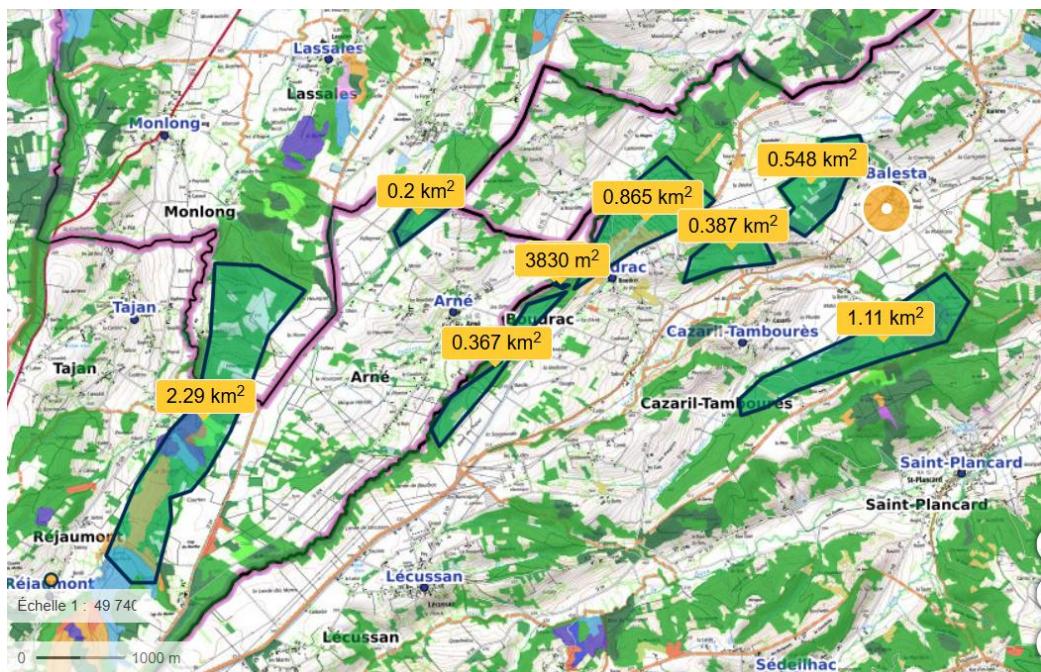
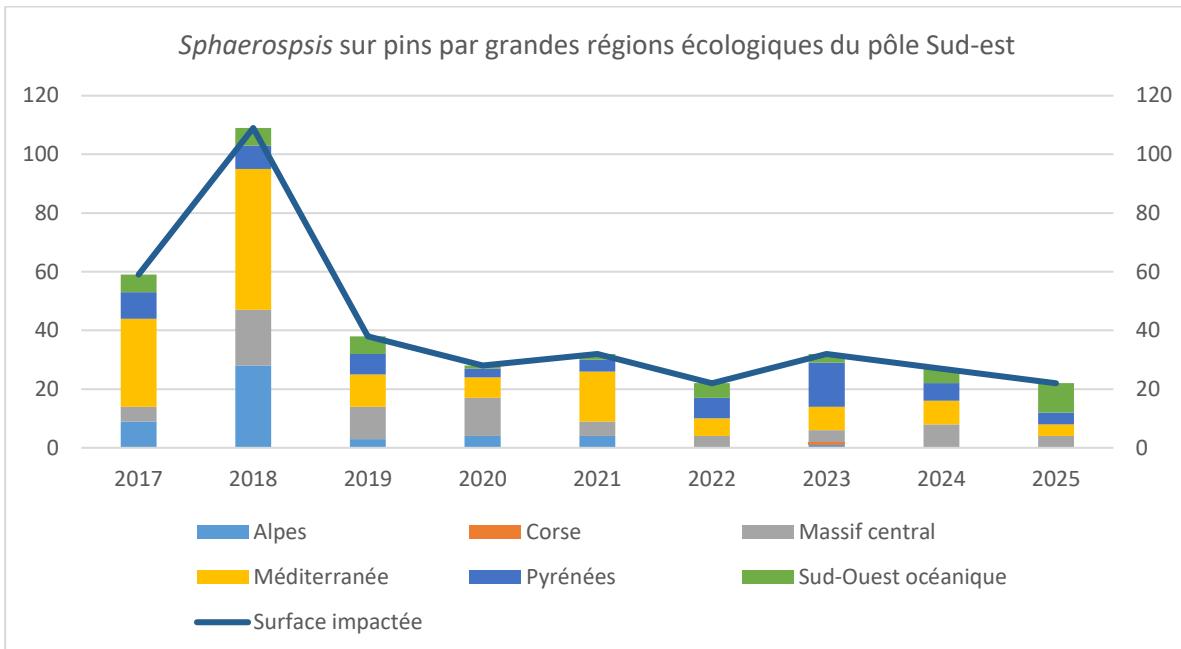
Le pin maritime présent dans ce secteur est également touché ; les conséquences de ce parasite sur cette essence restent à évaluer.

Pins noirs :

Une légère baisse des signalements et des surfaces touchées par la **maladie des bandes rouges** est observée. La majorité des signalements concerne des infections de 2024, favorisées par un printemps particulièrement humide.



Les signalements de *Sphaeropsis (Diplodia sapinea)* des pins demeurent limités en 2025. Toutefois, une part importante des cas recensés est liée aux orages de grêle du 25 juin survenus dans les plaines du Sud-Ouest. Le pathogène a également été fréquemment observé sur pin noir, comme sur pin sylvestre.



Carte de localisation des signalements de *Diplodia* suite à l'orage de grêle du 19 mai 2025

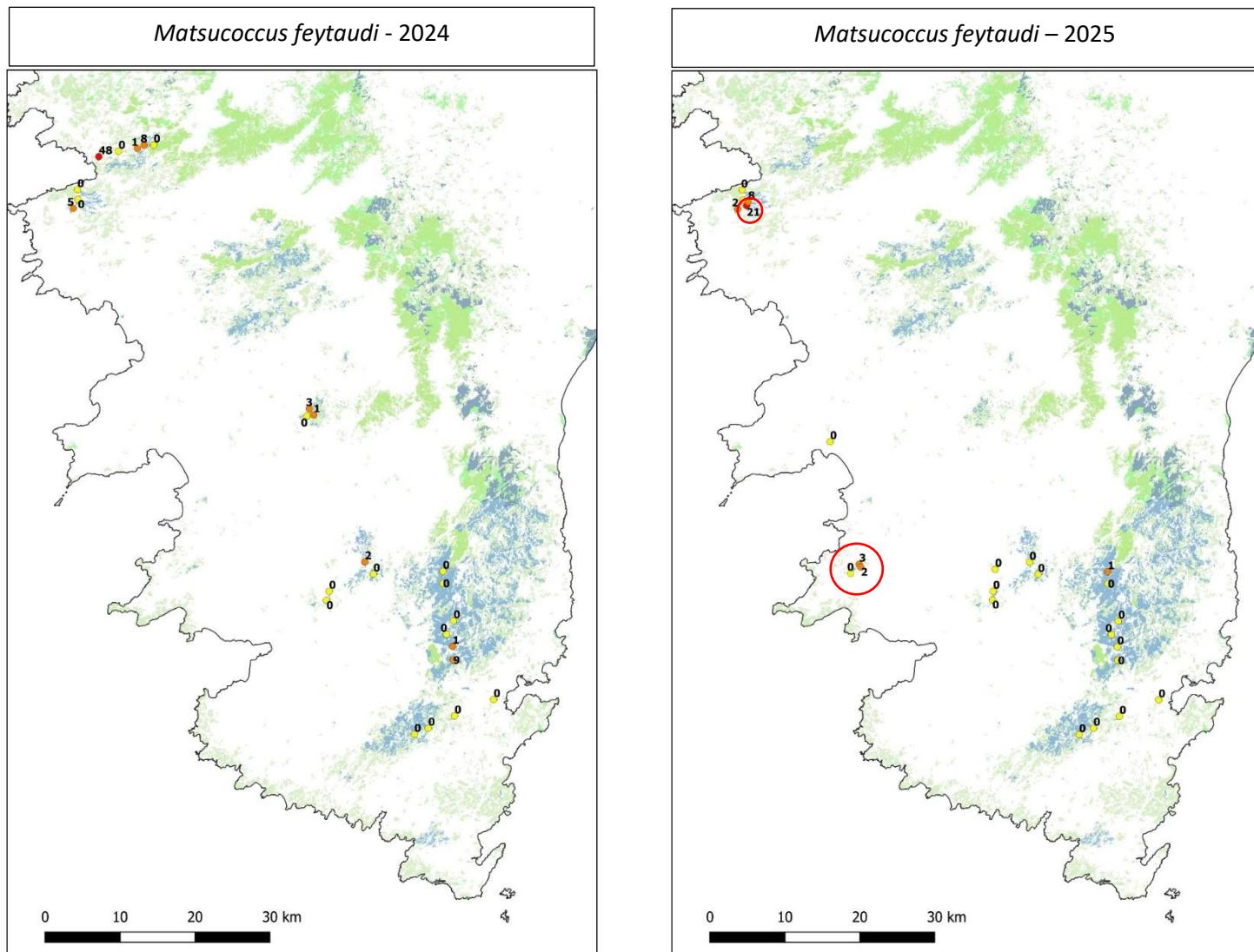


**Forte attaque de *Diplodia* sur pins Laricio suite à la grêle du 25 juin
Gers - crédit photo Florent Nonon - CNPF**

Pin Maritime :

De nombreux signalements ont été effectués dans les Pyrénées-Orientales, où cette essence a subi de fortes attaques de scolytes.

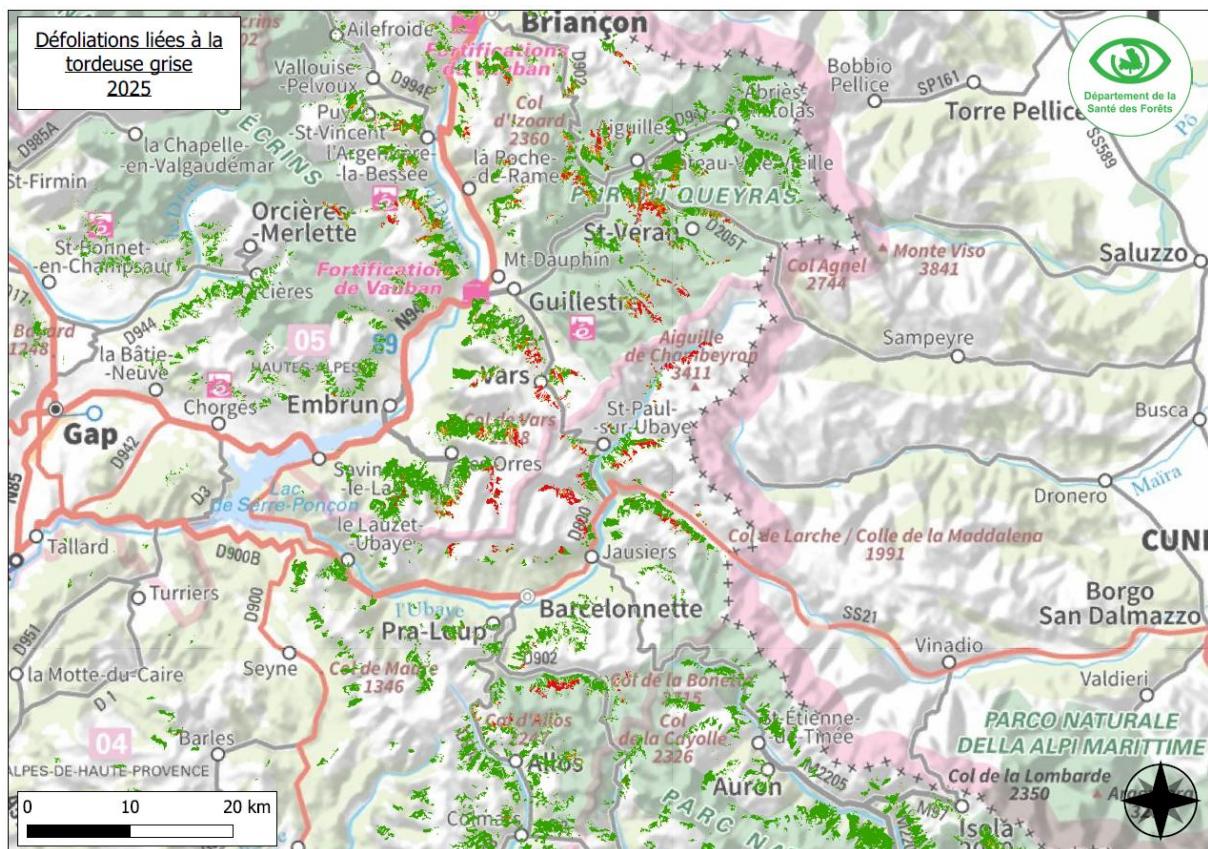
En Corse-du-Sud, la cochenille du pin maritime poursuit sa progression.



Cartes de suivi de colonisation de placettes par la cochenille du pin (*Matsucoccus feytaudi*) en 2024 et 2025. Les nouveaux foyers sont cerclés de rouge (cartes réalisées par INRAE - Inge VAN HALDER depuis relevés DSF).

Les mélèzes

L'élément majeur observé sur cette essence au sein du Pôle Sud-Est est la défoliation massive liée à la tordeuse grise dans les Alpes.



La carte ci-dessus a été réalisée par télédétection, après calibration par observations ponctuelles par les CO des secteurs concernés.



Défoliation massive – 25 juin - la Condamine-Châtelard (04)
Crédit photo : DSF - SE

Cette défoliation, liée à cette mineuse, est cyclique, avec un pas de temps d'environ 9 à 10 ans. Attendue cette année, elle couvre une surface d'environ 4 600 ha (6% du mélèzin des Alpes du Sud) et devrait s'étendre au sud et au nord du massif alpin français en 2026, puis se poursuivre chez nos voisins de l'est les années suivantes.

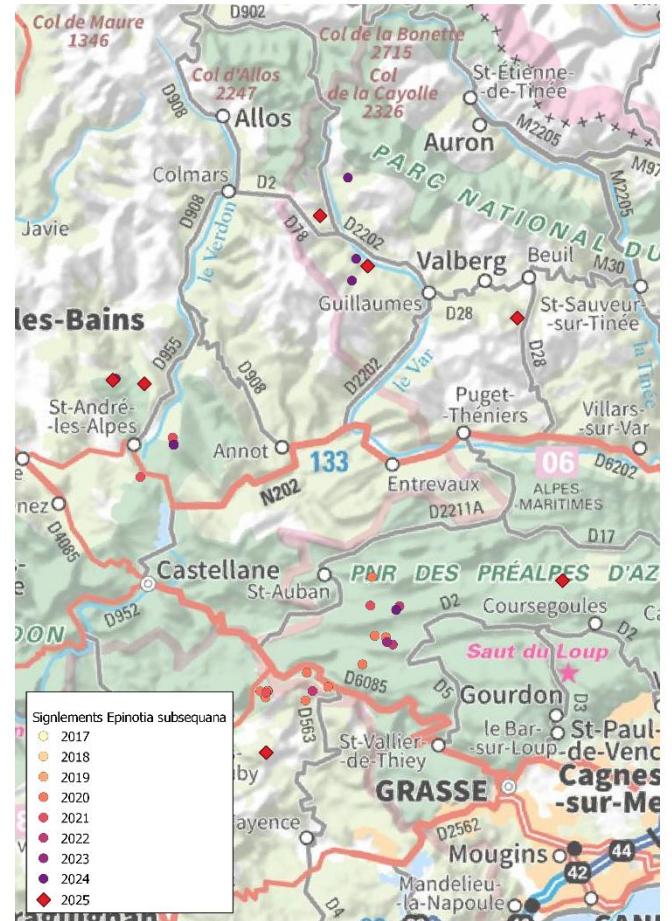
Le sapin pectiné

Contrairement à 2024, peu de signalements ont été enregistrés cette année sur cette essence, mis à part des signalements de chermès des rameaux dans les Hautes-Pyrénées.

La mineuse des aiguilles (*Epinotia subsequana*) a poursuivi ses défoliations sur son foyer initial du mont Lachens (83) et a contaminé de nouveaux massifs, avec une extension préoccupante vers le nord et l'est.



Rouissement d'un sapin après attaque d'*Epinotia subsequana* - Saint-Martin-d'Entraunes (06)
Crédit photo : Quentin Vanneste - CNPF

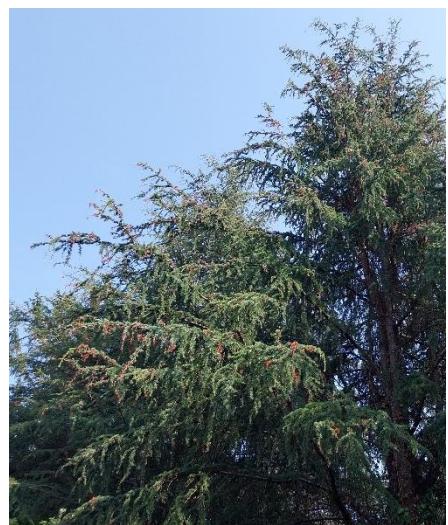


Le cèdre de l'Atlas

Les cèdres ont fait l'objet d'une attention particulière en 2025. De nombreux signalements ont concerné des rougissemens des pousses de l'année, essentiellement en Occitanie.

Les analyses en laboratoire des prélèvements effectués ne permettent pas, à ce stade, d'en déterminer précisément la cause. Une combinaison de facteurs abiotiques défavorables semble être l'hypothèse la plus probable.

Un suivi plus fin devra être mis en place en 2026, notamment pour qualifier et quantifier les conséquences sylvicoles de ces phénomènes.



Cèdres de l'A. 03/07/2025 (81)
Crédit photo Mathilde Ocana - CNP

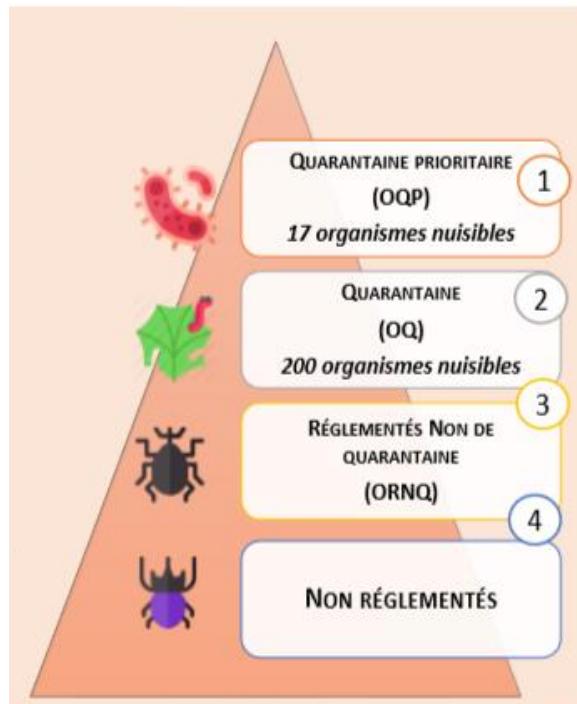


LA SORE

(Surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents)

Depuis 2020, la SORE en forêt concerne divers Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP) et quelques Organismes de Quarantaine (OQ) d'intérêt pour le DSF (hôtes et stratégies).

Rappel de la classification des organismes nuisibles :



Les organismes de quarantaine prioritaires en forêt (au sens de la réglementation phytosanitaire européenne) sont des ravageurs ou agents pathogènes absents ou à distribution très limitée, dont l'introduction aurait un impact économique, écologique ou social majeur.

OQP					
Problème recherché	Descriptif	Stratégie de notation	Nombre réalisés	Objectif du Pôle	% de réalisation
Agrile du bouleau <i>Agrilus anxius</i>	Cet insecte est inféodé aux bouleaux nord-américains, il est absent en Europe. Il est à noter la difficulté de cette recherche car les adultes sont rarement visibles et les symptômes proches des agriles autochtones notamment <i>Agrilus viridis</i> .	Fiches de prospection (fiches O)	6	5	120%
Agrile du frêne <i>Agrile du frêne</i>	Cet insecte est inféodé aux frênes, il trouve son aire d'origine dans l'Est de l'Asie. Il a été introduit dans la région de Moscou et en Amérique du Nord en 2002.	Fiches de prospection (fiches O)	5	20	12%
<i>Dendrolimus sibiricus</i>	Ce lépidoptère est inféodé aux pins, il est originaire de Chine, Mongolie, Corée, et de Russie jusqu'à Moscou. Les signalements sont réalisés dans des placettes résineuses du RSSDF, avec un focus en forêt de montagne. Les observations sont couplées avec les prélèvements nématode du pin.	Fiches de prospection (fiches O)	17	10	170%
Nématode du pin <i>Bursaphelenchus xylophilus</i>	La surveillance se fait par des signalements des peuplements dépréssants susceptibles d'être échantillonnés. Parallèlement un réseau de pièges à <i>Monochamus</i> est mis en place sur l'interrégion.	Fiches de prospection (fiches O) Mise en place et suivi piégeage	95 42	85 40	111% 105%

La stratégie de surveillance du DSF des organismes de quarantaine repose sur une surveillance ciblée d'une essence par an, avec un renouvellement annuel.

En 2025, la stratégie portait sur le mélèze ; en 2026, elle concernera l'épicéa. Certains organismes de quarantaine présentant un enjeu majeur, lié à l'importance de leur plante hôte, font néanmoins l'objet d'un suivi régulier, tels que *Fusarium circinatum* (chancre poisseux du pin) ou *Bretziella fagacearum* (flétrissement américain du chêne).

OQ					
Problème recherché	Descriptif de la stratégie	Stratégie de notation	Nombre réalisés	Objectif du Pôle	% de réalisation
Chancre poisseux du pin <i>Fusarium circinatum</i>	Provoquant une fonte des semis, il est recherché durant le suivi des jeunes plantations de pins.	Fiches de prospection (fiches O)	5	5	100%
Chancre septorien du peuplier <i>Sphaerulina musiva</i>	Ce chancre du peuplier est suivi via les enquêtes plantations, des fiches O et le suivi peuplier.	Fiches de prospection (fiches O)	5	5	100%
Flétrissement du chêne <i>Bretziella fagacearum</i>	Le flétrissement américain du chêne est suivi par une prospection spécifique ou lors de notation.	Fiches de prospection (fiches O)	3	3	100%
<i>Mycodielia laricis-leptolepidis</i>	C'est donc un pathogène fongique d'Asie provoquant des pertes d'aiguilles, avec des impacts potentiellement importants sur les forêts de mélèzes.	Fiches de prospection (fiches O)	3	5	120%
<i>Guignardia laricina</i>	Impactant les mélèzes, il conduit à une décoloration, un flétrissement et la mort du rameau de la saison en cours.	Fiches de prospection (fiches O)	6	5	60%
<i>Neofusicoccum laricinum</i>	Neofusicoccum laricinum est un champignon de la famille <i>Botryosphaeriaceae</i> qui provoque la <i>fonte des pousses</i> de mélèze. Il affecte plusieurs espèces de <i>Larix</i> , entraînant un arrêt de croissance, une mortalité et une perte de productivité forestière.	Fiches de prospection (fiches O)	6	2	300%

Les organismes non réglementés (UE) sont des invasifs que le DSF estime présentant un enjeux forestier majeur ou un risque de dépérissement pour sa plante hôte.

Non réglementé par l'UE en forêt					
Problème recherché	Descriptif de la stratégie	Unité	Nombre réalisés	Objectif du Pôle	% de réalisation
Cochenille tortue du pin <i>Toumeyella parvicornis</i>	Les prospections en forêt permettent de suivre la propagation de cet invasif. Les signalements sur de nouvelles zones font l'objet de prélèvements et analyses par la FREDON et/ou le SRAL pour confirmation en vue de modification de l'arrêté ministériel réglementant les dispositions de lutte.	Fiches de prospection (fiches O)	40	NC	-%
Cécidomyie des aiguilles du Douglas <i>Contarinia pseudotsugae</i>	Il s'agit de suivre sa propagation sur le territoire. Les premiers signalements en France datent de 2015, les zones de douglasaias du Pôle ont été colonisées en 2022.	Fiches de prospection (fiches O)	3	NC	-%
Phytophthora ramorum	En forêt, il n'y a qu'un foyer officiel français en Bretagne, sur mélèze, 2017 (2 cas) et 2018 (1 cas), en cours d'éradication. Il cause de sévères dégâts en Angleterre.	Fiches de prospection (fiches O)	7	5	140%
Punaise réticulée du chêne <i>Corythucha arcuata</i>	Il s'agit de suivre sa propagation sur le territoire. A l'échelle du Pôle SE, la Corse est la seule région indemne, les premiers signalements ont été réalisés en 2025 en Région PACA (Avignon et Antibes).	Fiches de prospection (fiches O)	139	NC	-%